

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce premier jour de mars 2017 (01/03/2017) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet Robert Tessier
Gaétan Beauchesne

Sont absents : Robert Doucet, Serge Trudel et Marjolaine Guérin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution 2017-03-034 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 février 2017.
4. Nomination d'un maire suppléant.
5. Présentation des comptes.
6. Renouvellement assurance municipalité et camping.
7. Demande commandite - Relais pour la vie.
8. Demande de commandite - Festival country 2017.
9. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment.
10. Mois de l'arbre et des forêts.
11. Dépôt des soumissions (TECQ) réfection aqueduc rue Principale - Phase II.
12. Demande de dérogation mineure 525, Route Ducharme.
13. Demande de dérogation mineure lots 5 283 856 et 5 156 188.
14. Nommer un représentant pour la cour municipale - Dossier Lacharité.
15. Autoriser envoi constat d'infraction à Guylaine Désaulniers.
16. Demande d'appui MRC Mékinac - Aide financière sécurité incendie.
17. Offre de service - Société Mutuelle de Prévention Inc.
18. Varia - Autoriser rencontre avec Me Marcel Côté;
- Dépôt des intérêts pécuniaires de Gaétan Beauchesne.
19. Période des questions.
20. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-035 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 février 2017.

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 01 février 2017 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-036 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Marlène Doucet

et résolu de nommer Gaétan Beauchesne, maire suppléant jusqu'au 07 juin 2017.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-037 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de février 2017 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Marlène Doucet

et résolu que des comptes au montant 45 518.14 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 45 518.14\$ sont disponible en date du 01 mars 2017.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2017-03-038 Renouvellement assurance municipalité et camping

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Robert Tessier

et résolu ce qui suit :

- d'accepter le renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité et du camping de La Municipale, assurance des municipalités pour la somme de 16 599\$;
- d'accepter la surprime pour augmenter la limite de 2 000 000\$ à 3 000 000\$ (poursuite de nature criminelle) pour la somme de 528\$.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-039 Demande de commandite - Relais pour la vie

ATTENDU la demande d'appui de Mmes Lyne Vézina et Micheline Bédard dans le cadre du Relais pour la vie d'Hérouxville qui se tiendra 4 mars 2017.

Il est proposé par Robert Tessier

appuyé par Marlène Doucet

et résolu d'autoriser le paiement pour un montant de 50\$ au nom de la Société Canadienne du Cancer.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-040 Demande de commandite - Festival country 2017

ATTENDU la demande de commandite financière de camping & marina St-Roch-de-Mékinac pour le Festival country au montant de 1 000\$;

ATTENDU que cette activité est à sa sixième année sur notre territoire qui se tiendra du 28 juin au 02 juillet 2017.

Il est proposé par Marlène Doucet

appuyé par Robert Tessier

et résolu d'autoriser le paiement pour cette commandite financière de 1 000\$.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-041 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Inspecteur

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de février 2017.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-042 Le mois de l'arbre et des forêts 2017

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'autoriser Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, à commander des plants via l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice, dans le cadre du MAF 2017 et d'assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-043 Dépôt des soumissions (TECQ) réfection aqueduc rue Principale - Phase II

ATTENDU que la Municipalité a procédé, par appel d'offres publiques publié dans un système électronique approuvé par le gouvernement du Québec, à la demande de soumissions pour l'exécution des travaux à la réfection de l'aqueduc rue Principale Phase II.

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu ce qui suit :

- d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Construction et Pavage Boisvert Inc », la soumission relative à la réfection de l'aqueduc rue Principale Phase II, pour un prix de 368 718.74\$ incluant les taxes et frais incidents, suite à leur soumission ouverte le 23 février 2017;
- cette soumission telle qu'acceptée par ce conseil et la présente résolution tenant lieu de contrat sont accordées aux conditions prévues dans le document d'appel d'offres numéro MEK-P0033 préparé le 07 décembre 2016 par Patrice Bédard, ingénieur à la MRC de Mékinac.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-044 Demande de dérogation mineure 525, Route Ducharme

ATTENDU la demande de dérogation mineure à l'article 8.1 alinéa 2.0 du règlement relatif à l'émission des permis et certificat, (terrain adjacent à une rue) par le requérant Jean Veillette au 525, Route Ducharme;

ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui recommande d'accepter la demande de dérogation au conseil en date du 15 février 2017;

ATTENDU l'avis public émis le 14 février 2017.

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 525, Route Ducharme.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-045 Demande de dérogation mineure lots 5 283 856 et 5 156 188

ATTENDU la demande de dérogation mineure à l'article 7.2 du règlement relatif au lotissement pour la construction d'un chemin à moins de 60 mètres des hautes eaux par le requérant Gestion Immobilière Yvan Gélinas Inc;
ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui recommande d'accepter la demande de dérogation au conseil en date du 15 février 2017;
ATTENDU l'avis public émis le 14 février 2017.
Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour les lots 5 283 856 et 5 156 188.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-046 Nommer un représentant pour la cour municipale - Dossier Lacharité

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu d'autoriser Robert Jourdain accompagné du maire Guy Dessureault à se présenter à la cour municipale de St-Tite, le 10 avril 2017, en tant que témoin et représentant dans le dossier de Jocelyn Lacharité, suite aux constats d'infractions qui ont été émis le 29 septembre 2016.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-047 Autoriser envoi constat d'infraction à Guylaine Désaulniers

ATTENDU que Guylaine Désaulniers, propriétaire du 1431, rue Principale, St-Roch-de-Mékinac a installé une clôture dont la hauteur excède celle permise, contrevenant à l'article 11.4 règlement du zonage numéro 2015-07-003;
ATTENDU que Guylaine Désaulniers a été avisée par écrit de mettre la clôture conforme à la réglementation;
Il est proposé par Robert Tessier appuyé par Gaétan Beauchesne et résolu ce qui suit :

- autoriser Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment, à préparer un constat d'infraction pour Guylaine Désaulniers;
- autoriser la vérification des constats d'infraction par la firme Tremblay, Bois, Migneault avocats;
- autoriser Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment, à signer et émettre le constat d'infraction.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-048 Demande d'appui MRC-Mékinac - Aide financière sécurité incendie

AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES DE MISE EN COMMUN DE CERTAINS SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU le schéma de couverture de risque incendie (SCRI) de la MRC de Mékinac en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2010;
ATTENDU que les dix (10) municipalités de la MRC ont fait un grand pas depuis l'adoption de SCRI pour consolider les services de sécurité incendie en investissant plusieurs centaines de milliers de dollars en achat d'équipements et en formation de ses effectifs pompiers;
ATTENDU qu'il y a une opportunité de financer, une étude visant la mise en commun de l'offre municipale en sécurité incendie, par une subvention du MAMOT;
ATTENDU que cette opportunité pourrait améliorer encore l'offre de sécurité et consolider la force de frappe des effectifs actuels.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- que la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac appui la MRC de Mékinac dans cette demande;
- d'autoriser le directeur général, Claude Beaulieu, à déposer une demande d'aire financière au MAMOT et ce, en appui du devis préparé par Pierre Beauséjour, directeur général de Grandes-Piles et consultant en incendie.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-049 Offre de service - Société Mutuelle de Prévention Inc.

ATTENDU l'offre de service de la Société Mutuelle de Préventions Inc pour la localisation des flocages et calorifuges dans les bâtiments de la municipalité. Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Robert Tessier et résolu de refuser cette entente de services.

-Adoptée-

Résolution 2017-03-050 Autoriser rencontre avec Me Marcel Coté

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Robert Tessier et résolu d'autoriser le maire Guy Dessureault et la secrétaire-trésorière Sylvie Genois à recontrer Me Marcel Coté, avocat, concernant les correspondances de Guylaine Désaulniers envers la municipalité et l'employé municipal Michel Lapointe.

-Adoptée-

Il y a dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de Gaétan Beauchesne.

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Tessier, appuyé par Marlène Doucet. Il est 19 heures 50.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois,secrétaire-trésorière